

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 28 ET 29 OCTOBRE 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU D'INFURMAZIONI IN QUANTU À U SVILUPPU È
A CUMMERCIALIZAZIONI DI U RITALI ALTISSIMU
FLUSSU PÀ A CORSICA

RAPPORT D'INFORMATION SUR LE DÉPLOIEMENT ET
LA COMMERCIALISATION DU RÉSEAU TRÈS HAUT
DÉBIT POUR LA CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dès 2016, le Conseil exécutif de Corse décidait de donner une nouvelle impulsion à la politique d'aménagement numérique de la Corse en matière de Haut Débit et de Très Haut Débit.

Ainsi, les chantiers du Haut Débit et du Très Haut Débit ont été érigés comme une priorité stratégique de la Collectivité de Corse autour de quatre orientations :

- répondre aux besoins des territoires insulaires en situation de fracture numérique avérée,
- éviter de construire une Corse à deux vitesses, avec le Très Haut Débit sur les agglomérations de Bastia et d'Aiacciu et le Haut Débit ailleurs,
- combler au plus vite la fracture territoriale et permettre aux territoires de l'intérieur, du rural et de la montagne d'aborder l'avenir avec de nouveaux atouts en termes d'attractivité
- remplacer définitivement le réseau cuivre existant et vétuste par de la fibre optique d'ici 2025.

Ainsi, le 29 juillet 2016, par délibération n° 16/173 AC, l'Assemblée de Corse approuvait la mise en œuvre opérationnelle de la première phase du schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Corse.

Le 29 juin 2018, par délibération n° 18/226 AC, l'Assemblée de Corse approuvait la signature de la convention de Délégation de Service Public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau Très Haut Débit pour la Corse avec SFR Collectivités.

Le 16 octobre 2018, la convention de la délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau Très Haut Débit pour la Corse était signée entre la Collectivité de Corse et l'opérateur SFR Collectivités.

Depuis, le délégataire Corsica Fibra déploie activement le réseau Très Haut Débit sur le territoire insulaire.

Le présent rapport offre un point d'étape arrêté au 1^{er} octobre 2021 sur le déploiement et la commercialisation du réseau à Très Haut Débit pour la Corse.

Il permet notamment de mieux mesurer, au-delà des avancées du déploiement de la fibre, les impacts socio-économiques d'un projet structurant qui éclaire le choix assumé d'une politique de développement équilibré et durable du territoire.

Je vous propose de bien vouloir prendre acte du présent rapport.